

Les enjeux de la recherche en ESS

Danièle Demoustier (avec l'appui de Henry Nogues)

Texte préparé pour la rencontre ADDES sur les réseaux de recherche en ESS

18 juin 2019

Au cours des années 1970 – 80, l'enjeu principal de la recherche était de construire une vision transversale au-delà des différentes « familles » ; en effet depuis l'abandon du terme « économie sociale » au début du XXème siècle, les recherches se sont fragmentées, chaque discipline se consacrant de manière privilégiée à certains statuts (en particulier l'économie coopérative, puis la sociologie associative et enfin l'histoire mutualiste).

Depuis, les approches statutaires ont été d'une part intégrées dans une approche transversale (l'économie sociale alors définie principalement en France par H. Desroche et C. Vienney) et progressivement remises en cause par d'autres terminologies : tiers secteur, secteur sans but lucratif, économie solidaire, entrepreneuriat social... marquant les déplacements du périmètre pris en compte progressivement défini par les règles statutaires (économie sociale) ou la finalité sociale (économie solidaire), l'insertion non marchande (tiers secteur), puis marchande (entrepreneuriat social)...

Parallèlement, de plus en plus de disciplines se sont engagées dans la recherche sur l'ESS : si au départ il s'agissait principalement de la sociologie et de l'économie (et du droit pour les coopératives), on a vu monter l'intervention des gestionnaires mais aussi des géographes, des psychologues (et de la psychologie sociale) et des politistes, en lien avec l'autonomisation économique des organisations, leur décentralisation, leur participation aux politiques publiques et les changements dans les formes d'engagement....

Cette diversification des champs disciplinaires révèle le positionnement central et varié des entreprises de l'ESS dans l'espace social et souligne l'intérêt croissant des chercheurs pour cet objet de recherche même si sa définition n'est pas toujours consensuelle. Définition du champ permettant la production de données statistiques et cadre théorique étant dans une relation dialectique, les références théoriques mobilisées se sont donc aussi multipliées (par exemple, pour l'économie : théorie standard élargie, théorie keynésienne élargie, théories institutionnalistes – conventions et régulation, théorie des Communs...). Le travail conceptuel, la réflexion analytique et les recherches empiriques constituent donc de nombreux chantiers toujours en cours.

Pourquoi aborder les enjeux sociétaux et scientifiques de la recherche ? Principalement pour deux raisons : d'une part, une raison scientifique : enrichir et approfondir, par l'échange et la confrontation, la connaissance, l'analyse de ce champ encore mal connu et mal reconnu ; d'autre part, une raison plus politique : le besoin de « faire système » (plus que « faire école » !) pour une reconnaissance de la recherche (et au-delà, une meilleure prise en compte de ce champ par l'opinion et les politiques publiques mais aussi par les instances académiques).

Comment aborder les enjeux sociétaux et scientifiques de la recherche ? J. Blanc nous parle d'un « objet complexe et conflictuel » (RECMA, N° 331, Janvier 2014, p. 118–125) Il serait donc nécessaire

de clarifier les différents objets des recherches (périmètre et nature ; spécificités et similitudes ; impacts sociétaux) et leurs soubassements théoriques ; quelles questions sont posées par ces objets aux différentes disciplines et aux cadres théoriques choisis ? En quoi les cadres théoriques proposés actuellement sont-ils pertinents ? Trop limités ?

Une fois prise en compte la diversité et la complexité des objets (champs, frontières, essences, formes particulières, singularités ?), la diversité des approches est-elle un obstacle à la recherche, à sa reconnaissance et aux débats ? Quels sont les points de clivage et de complémentarité entre ces approches ? Comment peuvent-elles être mises en dialogue ? Comment les dépasser ou les articuler ? Un travail épistémologique pluridisciplinaire est-il nécessaire ? A quelles conditions cela est-il possible ?

Sans avoir l'ambition de construire « une théorie générale de l'ESS » (Hiez, Lalumière, 2013) avec ses propres concepts, lois..., on peut mettre en dialogue les champs, les approches doctrinales, scientifiques et disciplinaires pour mieux comprendre ce qu'elles nous « disent » sur les diverses formes d'ESS, leurs représentations et leurs mutations actuelles dans un environnement en transformation. A quelles conditions méthodologiques et déontologiques cet effort théorique est-il susceptible d'être utile à une mobilisation interne des acteurs et à leur construction d'un plaidoyer externe ?

L'histoire des sciences (et notamment celle de la science économique) comme l'histoire de l'ESS nous montrent qu'il n'est pas besoin d'uniformiser les objets et les théories pour mieux rendre compte des différentes facettes d'un processus social se (dé)construisant et se reconstruisant de façon permanente.

Si on part de l'hypothèse que l'ESS trouve son origine « moderne » dans la naissance du capitalisme, on peut retenir également l'hypothèse selon laquelle ses modalités se transforment avec les transformations du capitalisme. De même, il faut prendre en compte le fait que ses analyses s'inscrivent dans des débats plus larges en sciences sociales portant notamment sur l'individu et la société, sur les sphères économique et politique....

C'est pourquoi, afin de conserver une pertinence descriptive et explicative, il semble important que la recherche en ESS articule les trois niveaux macro, méso et microscopique, pour comprendre les changements en cours au sein des organisations, sur les territoires et les filières et de façon globale.

Au niveau micro : monographies, études de cas, panel d'acteurs...

La grande diversité des études (articles RECMA, mémoires, ...) souvent très descriptives, sans lien avec une vision d'ensemble (objet, cadre d'analyse) accentue l'impression d'émiettement donc l'invisibilité de l'ESS comme objet de recherche. Elles sont pourtant indispensables pour analyser toutes les expériences innovantes qui apparaissent de façon permanente.

Or chaque organisation est confrontée d'une part au changement de sa dynamique interne et d'autre part au changement de son inscription dans un secteur, un territoire et des dynamiques plus globales. On voit ainsi de nouvelles questions sur l'engagement, la gouvernance comme sur la relation aux usagers/bénéficiaires, aux autres acteurs du territoire, aux politiques publiques mais aussi sur le modèle économique, les modes de financement, les relations aux autres entreprises

Il semblerait intéressant de dégager les axes de convergence et de divergence entre ces différentes études monographiques sur l'évolution des organisations.

Au niveau méso : des territoires, des filières, des statuts, des regroupements, des questions de genre....

Les nouvelles répartitions et dynamiques territoriales, les mutations des secteurs d'activité avec l'émergence d'activités plus capitalistes, les recompositions statutaires, les redéfinitions des modes de regroupement des acteurs (plus horizontaux), les chantiers émergents en termes d'action sociale, d'éducation populaire et d'implication citoyenne introduisent une nouvelle dialectique entre le micro et le macro.

De nombreux travaux prennent en considération aujourd'hui la dimension territoriale, l'analyse des filières (agro-alimentaire, énergie, mobilité, recyclage, santé, finances, numérique...), l'étude des tensions statutaires (notamment au sein du mouvement associatif) ou des nouveaux modes de structuration (concentration, réseaux...) et de regroupement territorial (pôles d'économie solidaire, pôles de développement de l'ESS, PTCE...) ou encore l'examen des nouvelles formes d'engagement individuel et de construction des mouvements sociaux. La question des rapports hommes-femmes dans l'ESS prend désormais une place renouvelée incontournable et critique dans cette actualité.

Des études comparatives entre dynamiques territoriales comme entre les dynamiques de filières et de regroupement, des études monographiques sur les formes émergentes d'action et d'organisation collectives et des analyses mettant en évidence les effets de genre au sein de l'ESS pourraient être engagées dans les équipes de recherche.

Au niveau macro : du mode de développement, de régulation, de répartition....

La période actuelle est marquée par de grandes transformations environnementales, sociologiques, économiques, citoyennes et politiques, qui se traduisent dans des transformations profondes de la société et du champ politique. Il en résulte des évolutions significatives dans les rapports de l'ESS à l'Etat social comme aux divers mouvements sociaux (syndicats, associations, groupes informels ou dissidents, etc.) ; dans les rapports des individus à l'engagement, au travail et à l'argent ; dans les modes d'échange des biens, des informations comme dans les relations interculturelles...

La transformation profonde de l'Etat qui s'exprime d'une part, dans une orientation néolibérale (c'est-à-dire d'un interventionnisme politique visant la « rééducation » ? l'adaptation ? l'intégration ? de populations jugées toujours trop conservatrices et rétives face aux changements considérés comme nécessaires à une adaptation satisfaisante aux contraintes impératives du nouveau contexte techno-économique) telle que l'énonçait Walter Lippman déjà avant la seconde guerre mondiale et qui se traduit d'autre part, dans un renversement des rapports existants entre les deux institutions de l'Etat et de l'Entreprise au profit de celle-ci interroge inévitablement la double identité des entreprises de l'économie sociale et solidaire (opérateur socio-économique-institution socio-politique) et leur positionnement aussi bien dans le champ économique et sur les marchés que dans le champ politique et les engagements citoyens.

La crise environnementale et sociale interroge doublement l'ESS : si elle s'affirme volontiers porteuse d'un développement durable, écologique, social et citoyen, la réalité de son implication est certainement plus nuancée. En quoi répond-elle au double enjeu écologique et social, de la crise

climatique et de la montée des inégalités sociales ? Le fait-elle de façon partielle et segmentée ou parvient-elle à construire de nouvelles approches plus cohérentes ?

L'ESS est également questionnée par la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ainsi que par la reconnaissance d'entreprises « à mission ». S'agit-il d'une dilution de son projet dans une refonte profonde de l'entreprise ? Ou bien à l'inverse, d'une opération « marketing » pour réhabiliter l'entreprise financiarisée ? Ou encore d'une réelle opportunité de dialogue sur l'internalisation des objectifs sociaux au sein de l'activité économique à rebours des tendances isomorphiques antérieures alors même que « le ruissellement » est mis à mal ? Comment se positionnent les responsables de l'ESS ? En quoi celle-ci peut-elle en sortir affaiblie ou renforcée ?

Les analyses transversales et globales ne sont pas si fréquentes de la part des chercheurs en ESS pour permettre de comprendre quels sont la place, l'impact et le rôle de l'ESS dans ces mutations profondes. En quoi les subit-elle ou risque-t-elle même de se trouver marginalisée ? Dans quelle mesure est-elle un acteur de cette « transition » ? Participe-t-elle ou non à une plus grande « transformation sociale » ? En quoi s'en trouve-t-elle remodelée ? Comment ses fonctions traditionnelles de « réparation », « régulation » et « innovation » sont-elles redéfinies ? Les positions relatives des différentes familles de l'ESS (en incluant les formes les plus récentes) sont-elles modifiées ? Ces tendances sont-elles des facteurs de dispersion ou au contraire de convergence au sein de l'ESS ?

Par ailleurs, le capitalisme prenant différentes formes selon les pays, il est indispensable de décrire pour les identifier les configurations nationales (et infra nationales) d'abord, afin de mieux les comprendre et de pouvoir les comparer, en les mettant en relation avec leur contexte ; ensuite, afin d'être en mesure d'aborder la complexité des enjeux européens, internationaux ainsi que ceux particulièrement critiques concernant la solidarité internationale ; enfin, afin de pouvoir mieux assurer les bases des échanges nationaux et internationaux de recherche, en dépassant à la fois le « tropisme » récent de la commission européenne sur l'entrepreneuriat social et le particularisme singulier de la « culture française » de l'économie sociale ?

Les chercheurs ne sauraient poursuivre leur recherche sans s'interroger sur leurs relations aux acteurs de l'ESS et aux autres recherches universitaires. Si on parle de plus en plus de Recherche Action, de Recherche citoyenne, partenariale..., comment les praticiens accueillent-ils et participent-ils à ce type de recherches ? Sont-ils associés au-delà de l'offre de « terrains d'observation » à la construction des problématiques de recherche ? A l'élaboration des hypothèses de recherche ? A la construction des enquêtes ? Si la division du travail entre praticiens et chercheurs est réelle, il existe des « acteurs-penseurs » et inversement de nombreux chercheurs se revendiquent aussi « militants » de l'ESS. Quelles questions épistémologiques posent de possibles confusions des rôles ? Comment aborder ces « doubles qualités » réciproques d'une façon propice à la recherche et utile à la dynamique des organisations de l'ESS ?

Enfin, la recherche en ESS souffre probablement de son isolement au sein des sciences sociales. Comment mieux associer les collègues chercheurs à la fois pour intégrer les résultats de leurs propres recherches et leur soumettre les hypothèses, les questions, les observations... que la recherche sur l'ESS soulève ? Quelles nouvelles formes de coopération faudrait-il trouver au niveau local et au niveau des réseaux de chercheurs ?